



**HAL**  
open science

# Deux exemples problématiques en Grand Sud-Ouest. Les établissements de Montignac - Le Buy, Séniergues - Pech Piélat

Laurent Grimbert

► **To cite this version:**

Laurent Grimbert. Deux exemples problématiques en Grand Sud-Ouest. Les établissements de Montignac - Le Buy, Séniergues - Pech Piélat. *Aquitania - Supplément*, 17 (AGER VIII - Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques), pp.286-294, 2009, 2-910763-15-3. hal-04192291

**HAL Id: hal-04192291**

**<https://inrap.hal.science/hal-04192291>**

Submitted on 31 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Deux exemples problématiques en Grand Sud-Ouest. Les établissements de Montignac - *Le Buy*, Séniergues - *Pech Piélat*

---

*Laurent Grimbert*

Les deux sites présentés (fig. 1) devant faire l'objet prochainement d'une publication exhaustive, leur description se limitera aux grandes lignes relatives au thème des VIII<sup>e</sup> rencontres AGER : *Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*.

## MONTIGNAC - *LE BUY*

Situé sur la commune de Montignac, le site du *Buy* a été fouillé par l'INRAP entre novembre 2005 et janvier 2006, dans le cadre de la construction d'une maison individuelle. La fouille a permis le dégagement d'un grand bâtiment et d'une voirie, préalablement identifiés grâce à des sondages de diagnostic<sup>1</sup>, eux-mêmes motivés par la proximité d'une "*villa*", partiellement "fouillée" à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et située à 50 m au nord-ouest de la fouille.

### La voirie

Observée au sud et à l'ouest de la fouille, cette voirie se compose de deux segments perpendiculaires se rejoignant à l'angle sud-ouest de l'intervention (fig. 2). Les limites de l'emprise n'ont pas permis de déterminer si ces segments se poursuivaient vers le sud et vers l'ouest, ce qui donnerait alors naissance à un véritable carrefour.

Cette voirie repose directement sur le terrain naturel (limon alluvial). Très sommaire, elle se compose d'un simple niveau de petits galets et de cailloutis d'une faible épaisseur (5 cm). Un niveau de recharge a été ponctuellement remarqué, incluant des éléments plus grossiers (fragments de *tegulae*, blocs calcaires). La largeur du segment méridional a pu être estimée à environ 6 m, un muret semblant indiquer la limite de la bande de roulement.

La qualité de mise en œuvre, relativement frustrante, interdit de voir dans cette voirie un axe routier important. La faible épaisseur de la bande de roulement, associée à l'absence de radier, ne semble pouvoir supporter que le passage des piétons et pas celui de véhicules. Il semble donc que cette voirie soit plutôt à interpréter comme un simple chemin rural empierré.

La datation de la voie a été possible grâce aux vestiges d'un niveau d'occupation présent sur le segment nord-sud. Le mobilier permet de situer le fonctionnement de cet axe dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. p.C.

### Le bâtiment

- Les murs

Cet édifice correspond à un quadrilatère de 41 m x 24 m dont le grand axe est orienté est-ouest (fig. 2). La fouille a permis son dégagement quasi-exhaustif, à l'exception de l'angle sud-est. La mise en place de la moitié sud de ce bâtiment se fait au détriment du

---

1- Boccacino 2005.

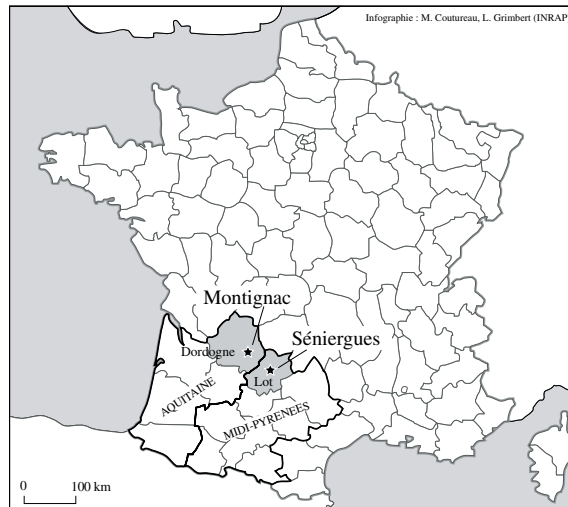


Fig. 1. Localisation géographique des sites de *Pech Piélat* et du *Buy*.

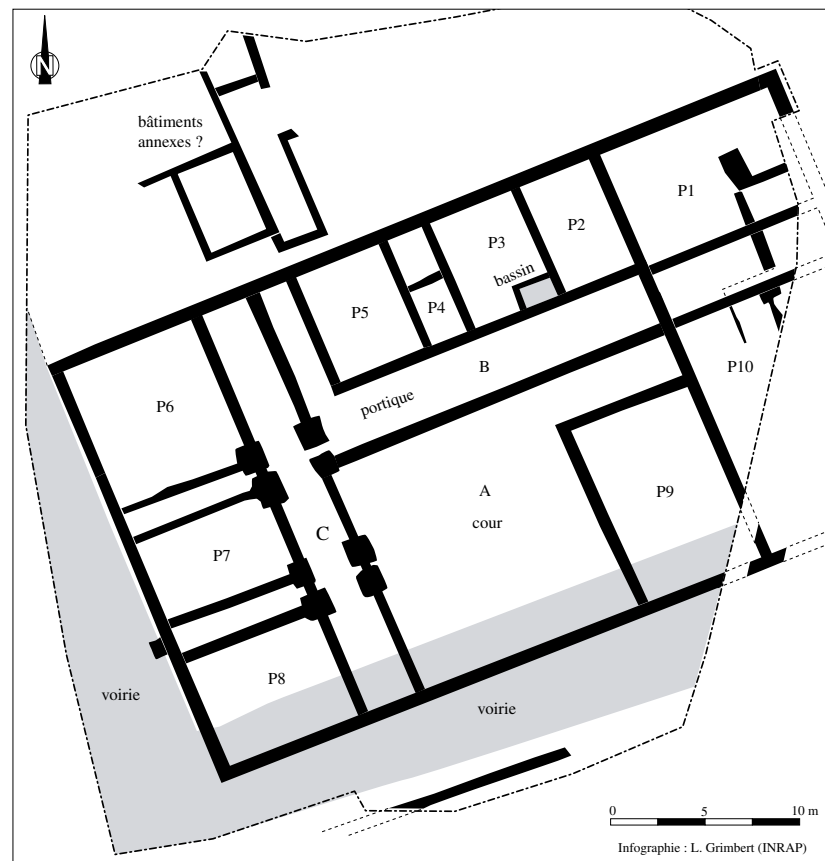


Fig. 2. Montignac - Plan général du bâtiment.

segment de voirie est-ouest qui est alors partiellement recouvert.

Très arasés, les murs conservés de l'édifice correspondent exclusivement à des fondations. Aucun niveau de seuil n'a été mis au jour et aucun sol intérieur du bâtiment n'a été conservé.

Le bâtiment s'organise autour d'une cour plus ou moins centrale (A) d'environ 12 m de côté. Cette cour est bordée au nord et à l'ouest par un portique d'environ 2,4m de largeur (B, C). Au nord et à l'ouest de ce portique se développent plusieurs pièces de dimensions variables (P1 à P10).

Dans le portique occidental (C) ont été mises au jour huit bases de piliers disposées de manière symétrique. Leur interprétation reste difficile en l'état des observations : bases de tour(s) ? support de structures ?

À l'exception de la pièce P3, la fouille de ces espaces n'a livré que des niveaux en relation avec la construction de l'édifice (niveaux de travail, fosses dépotoirs). À l'angle sud-est de la pièce P3 a toutefois été mis au jour le fond d'un petit bassin en mortier de tuileau. De plus, le mur ouest de cette même pièce est percé d'une petite ouverture, aux parois fortement rubéfiées, donnant sur la pièce P4. Les dimensions plus restreintes de cette dernière permettent d'y supposer un local technique, sans doute le *praefurnium* permettant d'injecter de l'air chaud vers la pièce P3 et son bassin. Faute d'autres éléments, l'utilisation de cet aménagement reste encore indéterminée (baignoire chauffée ? bassin à usage domestique ? artisanal ?).

La datation de cet édifice a pu être réalisée grâce aux éléments de mobilier présents dans les niveaux de travail qui en situent la construction dans le derniers tiers du 1<sup>er</sup> s. p.C.

- Les aménagements périphériques

Au nord du bâtiment, une série de constructions de moindre importance a été mise au jour. Là encore très arasées, ces constructions, de qualité médiocre, paraissent correspondre à des annexes (?) mises en place postérieurement au bâtiment. Leur datation précise n'a pu être effectuée, en dehors d'une appartenance avérée à l'époque antique.

## Les éléments d'interprétation et les difficultés de lecture

Le principal obstacle à la compréhension du site du Buy réside dans l'important arasement des constructions. Aucune trace des sols et des niveaux d'occupation de l'édifice n'ayant été conservée, il est impossible d'estimer la durée de vie du bâtiment et de proposer une date, même très approximative, pour son abandon.

D'autre part, l'absence de structures pertinentes limite la compréhension du rôle exact de cet édifice. Si une fonction d'habitat semble a priori très probable au vu des nombreuses pièces dégagées, il reste difficile de savoir si cette fonction était la principale ou si elle ne jouait qu'un rôle marginal dans un bâtiment destiné à un tout autre usage.

Le plan et les dimensions de l'édifice ne le rattachent apparemment pas au type des villas à cour centrale et péristyle, qui semble prédominer en Dordogne<sup>2</sup>. D'autre part, l'absence de remaniements / reprises au sein des constructions mises au jour semble aller dans le sens d'une utilisation "courte", ce qui n'est généralement pas la règle pour les parties résidentielles de villas souvent transformées et réoccupées sur de longues périodes. Rattacher cet ensemble à la *pars urbana* d'une villa serait donc hasardeux au regard des données disponibles. De plus, l'absence de lien physique direct entre le bâtiment et les constructions dégagées à la fin du XIX<sup>e</sup> s. a pu être vérifiée lors de l'intervention (fig. 3). Rien n'autorise donc à relier ces deux ensembles dans une interprétation commune. Les incertitudes concernant cette "villa" proche sont de toute manière trop nombreuses (datation ?, phasage des constructions inconnu...), même si son plan et les quelques descriptions anciennes disponibles apportent des éléments qui paraissent davantage s'intégrer aux "canons" traditionnels de la villa (présence d'une pièce à abside, mention de mosaïque), pour autoriser des interprétations poussées.

Si la fonction du bâtiment reste encore imprécise, sa présence ainsi que celle de la voirie permet

2- Gaillard 1997, 50.

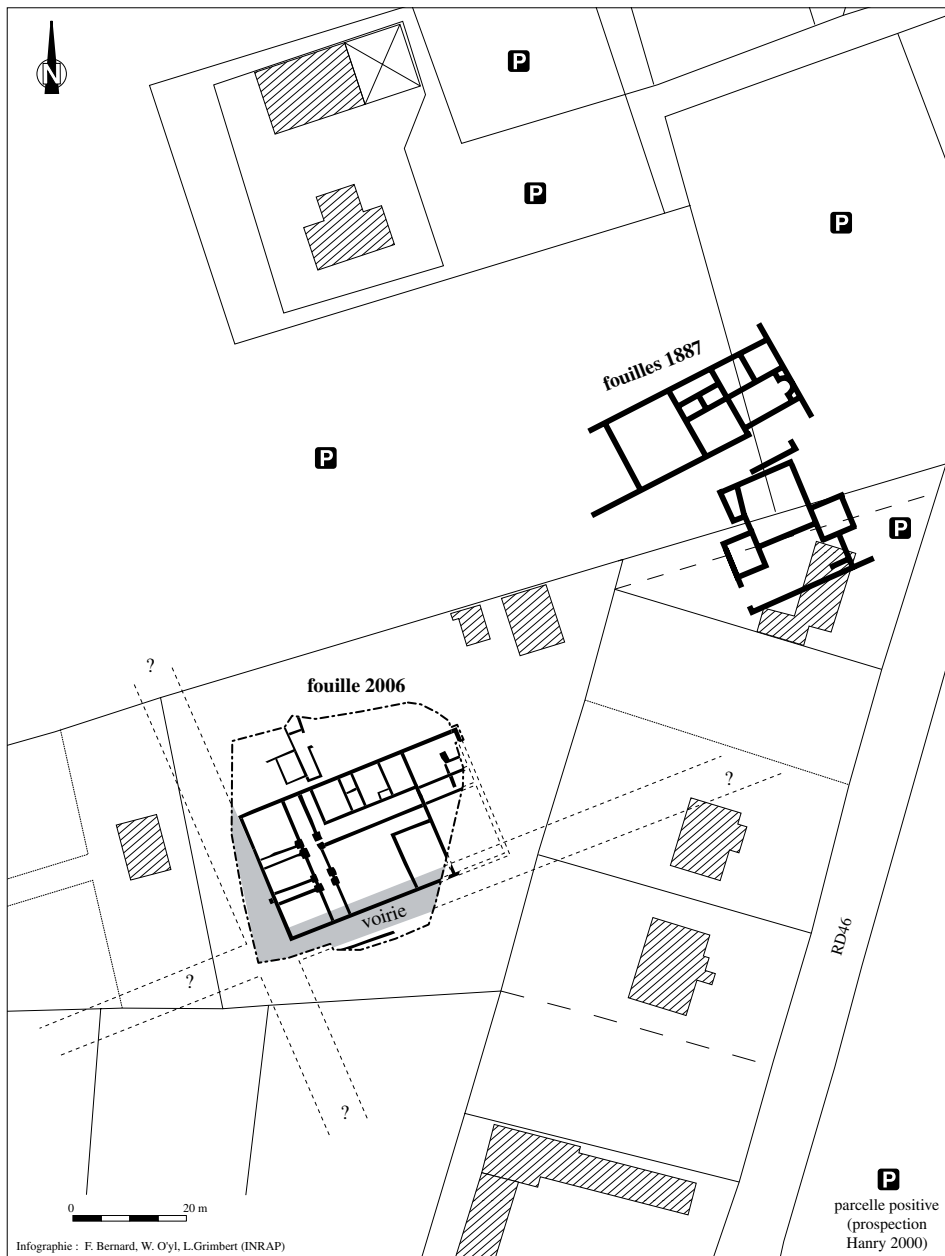


Fig. 3. Montignac - Environnement archéologique.

désormais de poser un regard plus large sur le secteur et d'y envisager l'existence d'un *vicus*<sup>3</sup>.

La localisation topographique du site paraît très significative à cet égard. Situé à un élargissement de la vallée de la Vézère, le site du *Buy* est un carrefour naturel, ouvrant vers le nord-ouest sur la vallée de la Laurence qui, à terme, conduit vers Thénon puis Périgueux (*Vesunna*). Vers le nord-est, la poursuite de la vallée de la Vézère constitue un accès logique vers Brive (*Briva Curretia*) alors que, vers le sud, elle conduit à celle de la Dordogne et à *Diolindum*. Les prospections pédestres<sup>4</sup> et mécaniques<sup>5</sup> des parcelles à proximité du site ont révélé de nombreuses traces attestant d'une occupation antique à plus grande échelle, qui reste évidemment difficile à caractériser pour le moment.

Dans ce contexte élargi, quelle importance donner à la voirie ? Sa présence peut-elle constituer un élément d'interprétation ? Son antériorité, reconnue par rapport au bâtiment, est-elle le témoignage d'une occupation ancienne et cohérente du secteur ? Dans l'hypothèse d'un *vicus*, faut-il intégrer cette voie à un réseau de voirie plus étendu ou ne correspond-elle, comme semble l'indiquer sa mise en œuvre somme toute assez fruste, qu'à un axe secondaire d'une agglomération, voire à un simple chemin rural ? L'abandon de la voirie, apparemment signé par la construction partielle du bâtiment sur cet axe, est-il total ou ne concerne-t-il qu'un phénomène limité en rapport avec un édifice qui a besoin de place, ce qui conduit à quelques remaniements dans l'organisation précédente ?

Comme on le voit, l'hypothèse d'un *vicus* est donc loin d'être définitivement assurée et n'éclaire de toute manière pas l'interprétation à donner à l'édifice, qui reste largement ouverte faute d'éléments significatifs : *pars urbana* de villa ?, *domus* ? relais routier (*mutatio* ? *mansio* ?), bâtiment artisanal ?, commercial ?... Seul un dégagement ou une prospection systématique des parcelles proches

permettrait de cerner la présence d'autres bâtiments et contribuerait peut-être à éclaircir le débat.

## SÉNIERGUES - PECH PIÉLAT

Sur la commune de Sèniergues (Lot), à la confluence de deux vallées sèches (combe de *La Dame* et combe de la *Coulière*), le site de Pech Piélat a été découvert lors des sondages archéologiques préalables à la réalisation de l'autoroute A20 (Cahors-Brive)<sup>6</sup>. Le site, totalement inédit, a été fouillé par une équipe de l'AFAN en septembre/octobre 1998. Cette intervention a permis la découverte d'un petit bâtiment antique (environ 240 m<sup>2</sup>) associé à une voirie suivant l'axe de la combe de la Dame.

### Le bâtiment

Deux phases principales de constructions ont pu y être discernées. Le fait qu'une proportion inconnue des constructions se prolonge à l'extérieur de l'emprise de fouille limite évidemment la reconnaissance exacte de l'ensemble.

#### • État 1

Dans un premier état (fig. 4) le bâtiment s'organise autour d'un couloir est-ouest (A) bordé au nord et au sud par deux pièces (B, C), dont seule la pièce sud (C) a pu être dégagée dans sa totalité. Ses dimensions sont de 5,80 m x 7,50 m.

À l'ouest du couloir A un mur nord-sud détermine la création d'un espace (D) transversal aux deux pièces. Il s'agit de toute évidence d'une galerie (2,90 m de large), en relation avec l'entrée du bâtiment qui se faisait par ce côté, comme l'atteste l'existence d'un seuil dans l'axe du couloir A.

Côté est, un mur prenant appui contre le mur oriental de la pièce C se prolonge vers l'est et semble déterminer un espace de cour (E). Ce mur longe un important relief rocheux situé immédiatement au sud du bâtiment et qui correspond à la bordure méridionale de la combe de la Dame.

L'arasement important du bâtiment n'a pas permis de découvrir les niveaux de sols en relation avec son occupation. Les murs conservés ne correspondent en fait qu'à des fondations (blocs

3- Il n'est pas dans notre intention de rentrer ici dans le débat concernant une définition du *vicus* (statut juridique précis ? agglomération secondaire liée à une cité ? présence nécessaire d'élément(s) de parure monumentale ?...). Nous considérerons ici ce terme au sens très large (et aussi "fourre-tout" que celui de villa a pu l'être et l'est souvent encore) d'une agglomération de bâtiments, d'usages variés, en liaison avec un axe de circulation.

4- Hanry 2001.

5- Grimbart 2006.

6- Rigal 1997.

calcaires liés au mortier de chaux). Aucun niveau de seuil n'a été mis au jour.

Les quelques niveaux en relation avec la construction du bâtiment ont livré des éléments de mobilier qui permettent de situer sa mise en œuvre dans le troisième quart du 1<sup>er</sup> siècle p.C.

- État 2

Cette seconde phase d'occupation se matérialise par la construction, au sud de la pièce C, d'un ensemble de trois pièces (F) de dimensions similaires (fig. 4), assurant une fonction thermique comme l'atteste la présence de piliers d'hypocauste dans les deux pièces orientales. Ces deux pièces sont en relation thermique grâce à une petite ouverture dans le mur les séparant. Dans la pièce occidentale, subdivisée en deux par une cloison, une petite canalisation, constituée de *tegulae*, permet de restituer un système d'évacuation d'eau à travers le mur sud de l'extension.

Le système de chauffage nécessaire à ces hypocaustes a été mis en place dans la pièce C du bâtiment initial. Le mur sud de cette pièce a été percé d'ouvertures donnant dans les deux pièces à hypocauste. Plusieurs foyers ont été mis au jour au centre de la pièce C. En relation avec ces foyers, des massifs de maçonnerie encadrent les ouvertures nouvellement créées afin de canaliser au mieux l'air chaud vers les deux pièces chauffées.

Toujours dans cette seconde phase, est construit un caniveau bâti en blocs calcaires. Cet élément borde au sud l'extension thermique et à l'ouest la galerie de façade du bâtiment initial. Recouvert par des dalles calcaires, cet aménagement avait pour fonction de drainer la façade sud du bâtiment (sans doute en liaison avec la proximité du talus rocheux et des écoulements qui devaient s'y produire), mais aussi d'évacuer de l'eau depuis l'intérieur du bâtiment comme l'atteste un trou mettant en relation ce caniveau avec la pièce ouest de l'extension thermique.

Enfin, un mur perpendiculaire à la galerie de façade vient apparemment diviser celle-ci en deux, ce qui occasionne la création de nouveaux espaces, toujours difficiles à interpréter compte tenu de l'arasement important des constructions.

Les niveaux en relation avec les foyers de la pièce C ont livré une quantité significative de mobilier céramique qui permet de situer le fonctionnement de cette aile thermique au début du 1<sup>er</sup> s. p.C.

- Abandon du bâtiment

Compte tenu de l'arasement du bâtiment, les constructions et niveaux permettant d'estimer sa durée de vie font défaut. Les éléments observables semblent cependant indiquer l'absence de restructurations postérieures à la création de l'aile thermique.

### La voirie

Cette voie a été observée sur toute la longueur de la fouille (fig. 4), ce qui représente environ 80 m, selon un axe sensiblement nord-sud. Cet aménagement se poursuit au-delà des limites de fouille, aussi bien au nord qu'au sud

Le manque de temps a empêché la fouille exhaustive des niveaux de cette voie. Son exploration s'est donc limitée à la réalisation de trois sondages, destinés à mettre en évidence sa stratigraphie pour deux d'entre eux et à essayer de voir les liaisons avec le bâtiment pour le troisième.

Les deux sondages dans la structure de la voirie ont montré une succession de niveaux de recharges, sur une épaisseur totale allant de 40 à 60 cm, traduisant une certaine pérennité de l'ouvrage dans le temps. Ces recharges se composent majoritairement d'éclats de calcaire de dimensions moyennes (castine) et présentent un aspect légèrement bombé. La présence ponctuelle d'un niveau de blocs calcaires plus importants (radier ?) a cependant été notée. La largeur de cette/ces voirie(s) avoisine 5m dans les deux coupes. Cette largeur se retrouve dans la moitié sud de la fouille où deux alignements de blocs calcaires ont été remarqués (fig. 4) de part et d'autre des limites de la voirie et en constituent visiblement la bordure.

Le mode opératoire rend toute reconnaissance précise du nombre de recharges/voiries très aléatoire. L'absence de mobilier dans les niveaux observés en coupe, si elle n'est pas surprenante, ne permet pas non plus d'attribuer une datation précise aux différentes recharges.

Le sondage destiné à faire le lien entre la galerie du bâtiment et la voirie a toutefois permis d'observer le prolongement d'un des niveaux de circulation jusqu'au devant du seuil marquant l'accès au bâtiment ce qui permet d'affirmer que la voirie fonctionne, au moins à un certain moment, en relation avec celui-ci. De plus, un massif de maçonnerie (1,20 m de côté) a été observé, recoupant

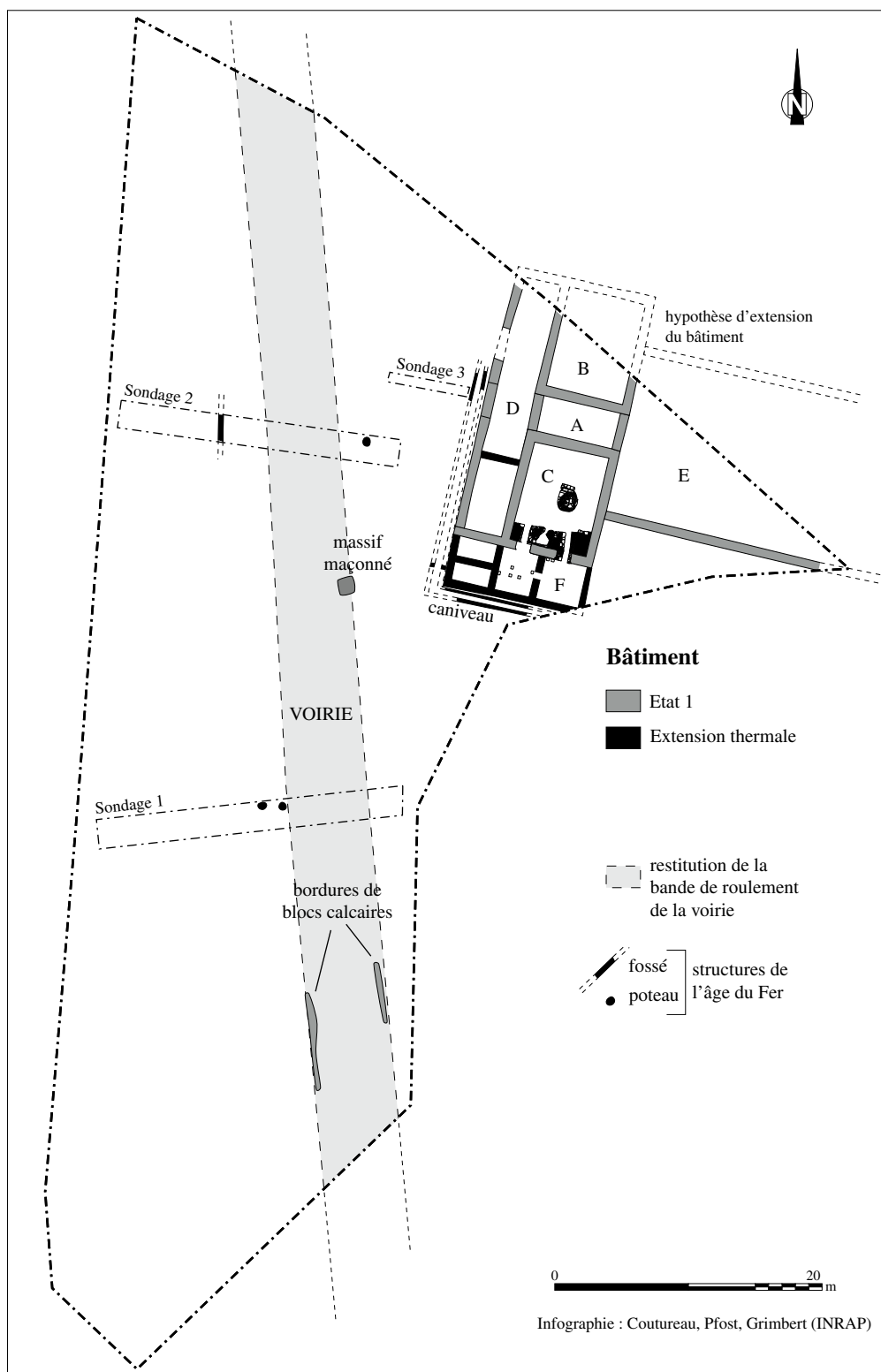


Fig. 4. Sèniergues - Plan d'ensemble du bâtiment et de la voirie.



les niveaux de voirie à environ 5 m de l'angle sud-ouest du bâtiment (fig. 4). Le mortier liant les blocs calcaires de cet élément est identique à celui utilisé dans les murs de l'édifice, ce qui donne un élément de chronologie complémentaire et permet finalement de lier ces différents aménagements dans une large phase d'utilisation antique.

Il convient enfin de mentionner que, lors de la réalisation des deux sondages au sein de la voirie, plusieurs structures en creux antérieures (fossé, trous de poteaux) ont été observées (fig. 4). Le manque de temps a empêché la reconnaissance extensive de cette occupation, mais les quelques éléments de mobilier recueillis dans les comblements permettent de situer largement celle-ci durant le second âge du Fer.

### Les éléments d'interprétation et les difficultés de lecture

La simple utilisation des constructions mises au jour est insuffisante pour proposer une interprétation au bâtiment. Le schéma de deux pièces séparées par un couloir avec une galerie de façade est représenté dans de nombreux édifices antiques et n'apparaît pas comme un marqueur suffisant, cela d'autant plus que la reconnaissance spatiale des constructions est tronquée par les limites de l'intervention. Comment arriver justement à apprécier l'importance de la partie non reconnue du bâtiment ?

L'ajout d'une aile thermique donne quelques indications à cet égard. Sa présence indique indubitablement une certaine "réussite" de l'établissement et/ou de son propriétaire et la possibilité d'un bâtiment à usage résidentiel semble alors la plus probable (mais en était-il de même pour le premier état ?). Pourtant, la construction de cette aile thermique, pour réduite qu'elle soit, condamne une des pièces (C) en la cantonnant désormais à un rôle de zone de foyer pour le chauffage des pièces à hypocauste.

Ces observations semblent aller dans le sens d'un ensemble bâti plus important que ce qui en a été mis au jour. Comment en effet imaginer qu'un bâtiment se réduise à deux pièces et un portique alors que dans l'un des états, a priori plus "ostentatoire", l'une des pièces est utilisée à des fins exclusivement techniques ? La solution la plus probable est donc d'envisager une extension du bâti significative par rapport à ce que la fouille a révélé. La contrainte topographique est majeure dans le

fond de combe étroit qui accueille les constructions (fig. 5). Vers le nord, l'espace disponible se limite à une quinzaine de mètres avant de buter sur le relief marquant la bordure nord de la combe de la Dame. Le principal espace disponible est donc l'est, où le prolongement de la combe assure un espace suffisant à l'implantation d'éventuelles constructions. C'est également dans cette direction, à environ 300 m de la fouille, que se trouve l'exurgence karstique de Crose-basse. L'existence de cet important point d'eau ne doit pas être étrangère à l'implantation en ce lieu d'un bâtiment, puis d'une aile thermique, nécessairement consommatrice d'eau.

Si le développement spatial des bâtiments apparaît donc comme l'hypothèse la plus probable, il faut ensuite associer la voirie à cet ensemble. Sa largeur conséquente (5 m), sa qualité de mise en œuvre (bordures en blocs calcaires) et son prolongement vers le nord et le sud au-delà des limites de la fouille et du bâtiment sont des éléments qui vont à l'encontre d'un simple chemin rural destiné exclusivement à la desserte du site antique.

Le prolongement de la voirie vers le nord s'inscrit davantage dans la logique d'un axe de communication utilisant le terrain et les facilités topographiques. L'hypothèse d'un axe de circulation intéressant tout le fond de la combe de la Dame semble ici à privilégier.

Le prolongement méridional restitué de la voirie la fait correspondre exactement avec un chemin "actuel" qui remonte sur le plateau en suivant un axe de crête. On peut raisonnablement envisager que ce chemin, que l'on peut visuellement suivre sur environ 800 m, corresponde au tracé antique.

Ces observations donnent apparemment l'image d'une voirie qui dépasse le cadre d'un simple chemin rural. Peut-on pour autant y restituer un des axes routiers "majeurs" du Quercy ? Le réseau routier antique du Lot reste à découvrir. La théorie<sup>7</sup> voudrait que l'axe Cahors (*Divona*) - Limoges (*Augustoritum*) se trouve huit kilomètres plus à l'est, sur le causse, à proximité du village du Bastit, sans que cette proposition, déjà ancienne, soit fondée sur de réelles observations archéologiques.

Pour étayer l'hypothèse d'un axe routier important dans la combe de la Dame, il est intéressant

7- Labrousse & Mercadier 1990, 35-36.



Fig. 5. Sèniergues - Vue aérienne générale de la fouille.

de noter que l'extrémité nord de cette vallée, qui débouche sur la rivière Dordogne juste au sud de Souillac, a livré deux importants sites diachroniques, *Combe Nègre* et *Combe Fages* (Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer, Moyen Âge) lors des fouilles de l'A20<sup>8</sup>. Les quelques éléments de l'âge du Fer apparus dans les deux sondages au sein de la voirie témoignent eux aussi d'une occupation ancienne, hélas mal reconnue, du site. La possibilité que la voirie antique ne reprenne finalement qu'un axe de communication naturel, déjà en usage à l'époque gauloise, voire plus anciennement, est à envisager.

En fin de compte, l'éventualité que le site de *Pech Piélat* corresponde à un relais routier doit être évoquée car elle semble la plus à même de réaliser une synthèse cohérente des différentes observations (situation topographique du site, présence d'une

voirie, nature et extension des bâtiments, importante source à proximité). La présence du massif de maçonnerie observé à proximité du bâtiment dans les niveaux de voirie, pour anecdotique qu'il puisse paraître, va également dans ce sens. Son rôle de support d'un élément disparu ne peut pas faire de doute et il pourrait correspondre au socle d'un panneau, donnant le nom et la nature du bâtiment, ou pourquoi pas à la fondation d'une borne miliaire donnant les indications routières nécessaires à la poursuite d'un voyage.

La nature "administrative" (*statio* ?, *mutatio* ?, *mansio*?) de ce relais routier supposé reste évidemment hors de portée et ce d'autant plus qu'aucune mention n'en apparaît sur les documents traditionnellement utilisés (Table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin), ce qui du reste n'est guère surprenant puisque l'axe Cahors-Limoges n'y figure pas non plus.

8- Vaginay & Rousset, dir. 2003,

## CONCLUSION

Malgré d'évidentes différences morphologiques (taille des bâtiments) et de contexte (site totalement inédit dans un cas et plus ou moins identifié dans l'autre), les sites du *Buy* et de *Pech Piélat* sont tous deux emblématiques de la difficile interprétation d'un site archéologique quand celui-ci n'est que partiellement reconnu. Que cette reconnaissance limitée concerne les bâtiments (*Pech Piélat*) ou l'environnement proche (*Le Buy*) est finalement secondaire. L'exemple du bâtiment de Montignac montre que la simple lecture/comparaison d'un plan est souvent insuffisante pour interpréter un édifice. Et quant à cette reconnaissance limitée s'ajoute l'absence de structures artisanales ou domestiques pertinentes/typiques (fours, forges, pressoirs, balnéaire, mosaïque...), le problème n'en devient que plus aigu.

Dans le cas de *Pech Piélat*, il est évident que si les limites de fouille n'avaient pas permis la reconnaissance de la voirie, les données auraient été insuffisantes pour dépasser le cadre interprétatif d'une simple villa, vers lequel fait "naturellement" et sans doute trompeusement pencher l'existence d'une aile thermale. La présence de la voirie et la prise en compte de l'environnement proche permet de proposer une autre interprétation (relais routier), qui devra toutefois être confirmée par des investigations complémentaires.

Il en va de même pour le site du *Buy* à Montignac. Sans le dégagement quasi-exhaustif qui a bien montré son caractère spécifique, cette construction n'aurait pas manqué d'être rattaché par défaut à l'ensemble observé au XIX<sup>e</sup> siècle et sans doute interprété comme appartenant à la *pars urbana* d'une villa. Si cette hypothèse ne peut aujourd'hui être totalement écartée, la présence de la voirie, pour modeste qu'elle soit, permet d'enrichir le débat et d'entreprendre un début de réflexion sur une échelle topographique plus étendue. Désormais, l'intérêt n'est plus tant de savoir à quoi correspond le bâtiment, mais bien à quel ensemble élargi il se rattache, les deux notions étant bien sûr intimement liées.

Dans les deux exemples présentés, une meilleure connaissance de l'environnement archéologique proche permettrait d'affiner les interprétations. Les surfaces à traiter restant, dans les deux cas, relativement étendues, la mise en œuvre d'une prospection électromagnétique pourrait être une approche adaptée.

Ce travail est actuellement en cours pour le site de *Pech Piélat*. Sans constituer évidemment le remède miracle qui lèvera toutes les zones d'ombre et autorisera toutes les interprétations<sup>9</sup>, les informations apportées par cette étude devraient au moins permettre de visualiser l'étendue et l'organisation des différentes constructions. La présentation de ces résultats sera intégrée à la publication du site.

## Bibliographie

- 
- Boccacino, C. (2005) : *Montignac. Le Buy (Dordogne - Aquitaine). Rapport de diagnostic archéologique*, INRAP, 2005.
- Labrousse, M. et G. Mercadier (1990) : *Le Lot, 46*, CAG, Paris.
- Gaillard, H. (1997) : *La Dordogne, 24/1*, CAG, Paris.
- Grimbert, L. (2006) : *Le Buy II, Rapport de diagnostic archéologique*, INRAP, 2006.
- Hanry, A. (2001) : *L'occupation du sol et la mise en valeur des campagnes de la cité des Petrocores (commune de Montignac, Aubas et Auriac-du-Périgord)*, TER de maîtrise.
- Rigal, D. (1998) : *Rapport intermédiaire, Évaluation E.E.07, Séniergues, Piélat*. A.F.A.N., 1998.
- Vaginay, M. et V. Rousset, dir. (2003) : *Histoire des sites, histoires des Hommes, découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy*, Archéologies, éditions du Rouergue, Rodez, 2003.

---

9. La mise en œuvre d'une fouille extensive reste, et sans doute pour longtemps, le seul moyen d'obtenir des données stratigraphiques fiables et exploitables.